



9, place Jacques Brel
91130 Ris-Orangis

Tél : 01 69 02 17 40
Fax : 01 69 02 17 41

www.basket-essonne.fr
Email : cdbb91@orange.fr

Fermé du samedi 12 h 30
au mardi 9 h 00 et
mercredi après-midi

Association loi 1901
Siret : 325.976.538 00034
Ape 9312z
Reconnue d'utilité publique
via la FFBB par décret du
1^{er} octobre 1971

COMPTE RENDU DE REUNION COMITE DIRECTEUR DU 3 FEVRIER 2011

Présents

Philippe CABALLO

Dominique DREUX

Yves MOUCHEL

Ludovic LAURINI

Daniel ZEMOUR

Anna BONGRAND

Franck BONNARD

Sandrine FORTASSIN

Claude FOUACE

André FRUH

Alain GUILLERM

Daniel PAROTTE

Marie – Laure PETIT

Claude GUINOT

Excusés

Claude DELECOURT

Delphine DERROUET

Dimitri DESHOUILLERES

Jean – Claude DESHOUILLERES

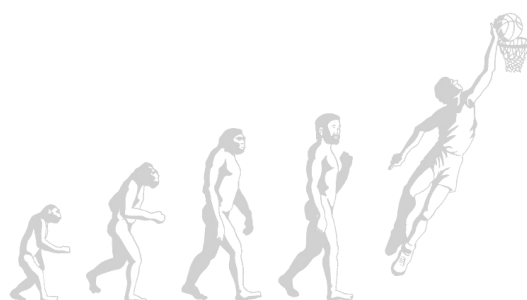
Emmanuel GRALL

Florence RUAU

Mamadou SYLLA

Président

Invitée permanente



Invité permanent

Le quorum fixé à l'article 7.2 des statuts est atteint. Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer.

SOMMAIRE.

1	CALENDRIER DE FIN DE SAISON.	3
2	EUROESSONNE 2011.	3
3	RETOURS SUR LE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE ILE DE FRANCE.	3
3.1	Championnat « juniors ».	3
3.2	Arbitrage.	3
3.3	Information FBA monde.	4
4	COMMISSIONS.	4
4.1	Commission technique.	4
4.1.1	Catégorie Poussins.	4
4.1.2	Ecole de basket.	4
4.1.3	Informations.	4
4.2	Commission sportive.	5
4.3	CDAMC.	5
4.4	Ecoles d'arbitrage :	5
4.5	Championnat Excellence benjamins.	5
	Commission.	5
4.6	Qualification.	5
4.7	Commission féminine.	5
4.8	Commission de discipline.	5
5	INCIDENTS LORS DE LA RENCONTRE BENJAMINS POULE A N°2508 DU 29 janvier 2011.	5
6	PROCHAINES REUNIONS	5

Ce document comporte 5 pages dont :

- 1 page de garde comportant la liste de présence ;
- 1 page de sommaire,
- 3 pages de texte.

1 CALENDRIER DE FIN DE SAISON.

- 21 & 22 mai : finales championnats départementaux SAINT CHERON;
(présence des membres du comité Directeur, remise des récompenses par les membres de la commission sportive).
- 28 & 29 mai : finales de la Coupe de l'Essonne SAINT MICHEL SUR ORGE.
- Jeudi 02 juin (Ascension) : fête du mini basket ;
Tournoi féminin du comité départemental de l'Essonne
PALAISEAU.
- 04 juin rassemblement poussines
- 05 juin : rassemblement benjamins 1^{ère} année.
- 10 juin : Assemblée Générale CD 91 ARPAJON.
- 11, 12 juin : tournois amicaux BM1 ET BF1.
- 15 juin : journée terminale « Sport sans violence » Stade Robert BOBIN.
- 18 juin : Assemblée Générale de la ligue Ile de France, EVRY GENOPOLE ;
- 18 & 19 juin : Trophée CATOR (BF, MF, CF).
- 17, 18 & 18 juin : EUROESSONNE 2011.

2 EUROESSONNE 2011.

La fédération a choisi la catégorie U20 masculins.

Le cahier des charges est parvenu.

La FFBB participerait à hauteur de 10 K€.

Une aide à la recherche de partenaires serait assurée par France Basket organisation (FBO).

Le Comité d'organisation comprendra cette année deux représentants de la FFBB.

Une première réunion du Comité d'organisation est programmée pour le 8 mars 2011 au siège du Comité de l'Essonne.

3 RETOURS SUR LE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE ILE DE FRANCE.

3.1 Championnat « juniors ».

A partir de la saison 2012 – 2013 la catégorie « cadets » portera sur 2 années et la catégorie « juniors » sur 3 années.

En 2012 – 2013 les championnats « juniors » seront obligatoires.

Pour la saison 2011 – 2012 il est proposé un championnat « juniors » régional permettant de qualifier des équipes qui participeront à un championnat de France démarrant après les vacances scolaires d'hiver.

Afin de répondre à l'obligation d'organiser un championnat « junior » départemental en 2012 – 2013 il convient de mettre à l'étude d'ores et déjà les conditions d'organisation et de réalisation d'un tel championnat.

3.2 Arbitrage.

La région constate un défaut d'arbitres pour couvrir les rencontres régionales.

Ainsi il se pourrait que la couverture arbitrale des rencontres soit effectuée de la manière suivante :

- HRM, PERF : 1 arbitre,

- ERM, ERF : 2 arbitres,
- Jeunes :
 - o 1^{ère} division : 2 arbitres,
 - o 2^{ème} division 1 arbitre « ligue » et 1 arbitre « CD » ou « club »,
 - o 3^{ème} division : arbitres CD.

La charte de l'arbitrage sera appliquée strictement et dans toute sa rigueur.

3.3 Information FIBA monde.

La FIBA souhaite que le « basket 3 X 3 » soit reconnu comme sport Olympique pour les Jeux de 2020.

Pour ce qui concerne la FFBB le jeu en 3X3 concerne le public des « quartiers difficiles » , les étudiants ainsi que le public « traditionnels ».

Un Championnat de France individuel géré par « internet » serait mis en place.

Le département de l'Essonne a été désigné comme département pilote.

4 COMMISSIONS.

4.1 Commission technique.

4.1.1 Catégorie Poussins.

La Commission technique propose de généraliser le jeu en 4 X 4 sur toutes les divisions « Poussins »

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Par ailleurs la Commission souhaite augmenter le nombre d'équipes « poussins » en première division.

Pour cela elle préconise de passer à une 1^{ère} phase à 24 ou 32 équipes (au lieu de 16) afin de créer 3 divisions pour la seconde phase du championnat.

4.1.2 Ecole de basket.

Le principe des rencontres "école de basket" est maintenu pour les saisons suivantes. Des aménagements seront proposés afin de corriger les quelques imperfections de cette année.

Ces deux décisions seront présentées lors de l'Assemblée générale.

4.1.3 Informations.

Nombre d'entraîneurs présents lors des réunions d'entraîneurs organisées par la Commission :

- Réunion « poussins » : 8 ;
- Réunion « benjamins » : 3 ;
- Réunion « minimes » : annulée faute de participants !

4.2 Commission sportive.

La deuxième phase des championnats est engagée depuis trois semaines.

4.3 CDAMC.

4.4 Ecoles d'arbitrage :

- MASSY,
- JUVISY
- SAINTE GENEVIEVE DES BOIS.

4.5 Championnat Excellence benjamins.

Seulement six arbitres stagiaires.

4.6 Commission Qualification.

A ce jour on dénombre 7000 licenciés.

4.7 Commission féminine.

Cf organisation du tournoi féminin du 02 juin 2001 à PALAISEAU ;

4.8 Commission de discipline.

Trois nouveaux dossiers de discipline à ce jour.
Cent - cinquante fautes techniques.

5 INCIDENTS LORS DE LA RENCONTRE BENJAMINS POULE A N°2508 DU 29 janvier 2011.

Suite à l'incident provoqué par l'entraîneur de l'équipe benjamins d'ARPAJON lors de la rencontre benjamins excellence, poule A N°2508 du 29 janvier 2011 le Comité directeur a statué de la manière suivante :

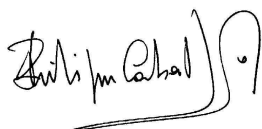
- 1 – la CDAMC désignera des arbitres officiels sur toutes les rencontres « benjamins » impliquant l'ESR ARPAJON tant à domicile qu'à l'extérieur;**
- 2 – L'ESR ARPAJON règlera la totalité des frais d'arbitrage des rencontres ci-dessus mentionnées en 1, qu'elles aient lieu à domicile ou à l'extérieur.**

Cette décision est indépendante des sanctions sportive et disciplinaire qui résulteront des actes de l'entraîneur de l'ESR ARPAJON lors de la rencontre citée en objet.

6 PROCHAINES REUNIONS .

- o 7 AVRIL ;
- o 24 MAI ;

Le Président



P. CABALLO

Le Secrétaire général



C. GUINOT